

# COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE ET SEMENE



## RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

AOÛT 2013

*Édité : le 2 septembre 2013*

« Le texte complet de chaque acte publié dans le recueil pourra être consulté à la Communauté de Communes Loire et Semène »

Siège de la Communauté de Communes « Loire et Semène »

1 Place de l'Abbaye

43140 LA SEAUVÉ SUR SEMÈNE

Tel : 04 71 75 69 50

Fax : 04 71 61 05 36

E-Mail : [accueil@loire-semene](mailto:accueil@loire-semene).

# COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE ET SEMENE

AOÛT 2013

## I. DELIBERATIONS :

Aucune délibération sur cette période.

## II. DECISIONS DU PRESIDENT :

**Décision n° P\_2013\_76** du 1<sup>er</sup> août 2013 concernant la signature d'un contrat de vérification des extincteurs dans les ERP de la Communauté de Communes Loire et Semène avec la Société AED,

**Décision n° P\_2013\_77** du 2 août 2013 concernant la signature d'un acte spécial de sous-traitance avec la société ATECC Services pour le marché de travaux « construction d'une médiathèque à Aurec sur Loire »,

**Décision n° P\_2013\_78** du 20 août 2013 concernant la signature d'une convention de prestation avec le Théâtre Les Mains Animées pour l'organisation d'une séance « contes » en faveur des enfants de plus de 3 ans, dans le cadre du programme d'animations des bibliothèques et médiathèques communautaires,

**Décision n° P\_2013\_79** du 22 août 2013 concernant la signature d'une convention de prestation avec Lectures à la Carte pour l'organisation d'une lecture dans le cadre du programme d'animations des bibliothèques et médiathèques communautaires (annule et remplace la décision n° 2013-26 du 19/03/2013).

**Décision n° P\_2013\_80** du 26 août 2013 concernant la signature d'une convention de prestation avec la troupe « Doni Doni » relative à l'organisation d'un atelier initiation danse africaine en faveur des enfants des accueils de loisirs Les Galarés de Saint Didier en Velay et Pierre Royon de Saint Just Malmont.

**Décision n° P\_2013\_81** du 26 août 2013 concernant la signature d'un contrat de maintenance avec la Société ETS BESSON pour la maintenance de la chaudière de l'accueil de loisirs « Jeunesse et Loisirs » de Pont Salomon,

**Décision n° P\_2013\_82** du 29 août 2013 concernant la signature d'une convention avec la société APAVE SUDEUROPE SAS relative à la mission de contrôle technique pour la construction du centre socio-culturel de la Séauve sur Semène,

**Décision n° P\_2013\_83** du 29 août 2013 concernant la signature d'une convention avec la société APAVE SUDEUROPE SAS relative à la mission SPS pour la construction du centre socio-culturel de la Séauve sur Semène,

**Décision n° P\_2013\_84** du 30 août 2013 concernant la signature d'une convention tripartite pour la réalisation d'un bilan de compétences de Madame Marie Claire CARLAT avec le CIBC Haute Loire.

**Décision n° P\_2013\_85** du 30 août 2013 concernant la signature d'un contrat de maintenance du système téléphonique de la pépinière d'entreprise de Pont Salomon avec Téléphonie du Pilat,

### III. DECISIONS DU BUREAU :

**Décision n° B\_27082013\_1** du bureau du 27 août 2013 concernant la signature avec la commune d'Aurec sur Loire d'un avenant n° 3 à la convention de mise à disposition de Monsieur Gabriel GOUDARD,

**Décision n° B\_27082013\_2** du bureau du 27 août 2013 concernant la signature avec la commune d'Aurec sur Loire d'une convention de mise à disposition de Madame Nathalie FIALON,

**Décision n° B\_27082013\_3** du bureau du 27 août 2013 concernant l'acquisition, à titre gratuit auprès du Conseil Général de la Haute Loire, d'une parcelle de terrain au lieu-dit La Vigne à Saint Didier en Velay,

**Décision n° B\_27082013\_4** du bureau du 27 août 2013 concernant l'acquisition, à titre gratuit auprès de la commune de Saint Just Malmont, d'une parcelle de terrain située à l'aire de covoiturage des Grangers à Saint Just Malmont,

**Décision n° B\_27082013\_5** du bureau du 27 août 2013 concernant la demande d'une subvention départementale de 23 282,50 € relative à une aide de plate-formage dans le cadre de la vente d'une parcelle de terrain, située Z.A « Les Portes du Velay », à la S.C.I. NOTUS,

**Décision n° B\_27082013\_6** du bureau du 27 août 2013 concernant la signature avec la commune de Saint Just Malmont d'un avenant n° 1 à la convention de coopération relative à la gestion du terrain de football synthétique de Saint Just Malmont.

### IV. ARRETES :

**Aucun arrêté non nominatif sur cette période.**